

Association Foyer Notre Dame
AFND
Strasbourg

20 **PROJET** ASSOCIATIF 26

Accueillir

Héberger

Accompagner

Défendre





Sommaire

		01	
Les mots du Président & de la Directrice générale		6	Notre histoire 8

05		06		07	
Nos missions		14	Nos principes d'action	16	Notre organisation 18

« L'AFND accompagne
les publics vulnérables
en proposant un suivi
global, dans le respect
et la différence
de chacun. »

Parole de professionnels

02

L'AFND en chiffres 10

03

Notre vision 12

04

Nos valeurs 13

08

Organigramme 20

09

Notre ambition 22

Contacts 24

Le mot du Président

L'Association Foyer Notre Dame est marquée par plus de 100 ans d'une histoire riche et dense d'engagements et d'évolutions, qui lui donnent aujourd'hui une place majeure dans la prise en charge de la personne et de l'humain.

La démarche de formalisation de notre projet associatif nous a donné l'opportunité de collectivement réaffirmer les fondements de notre action, d'apprécier nos forces et nos points d'amélioration dans le moment présent et d'ouvrir de nouvelles perspectives pour les prochaines années. En ce sens, notre projet associatif est à la fois un cadre, un moteur et un cap.

Le projet associatif est le socle de notre vie associative

Il confirme ce qui nous rassemble, nous mobilise, nous motive et réaffirme notre état d'esprit centré sur les personnes et sur leur avenir.

Le projet associatif dynamise notre vie associative

Coconstruit avec les salariés de l'Association, ses administrateurs et des personnes accueillies, il est aussi un guide pour chacun de ces acteurs. Que chacun y trouve les moyens d'améliorer le service rendu à nos publics, d'être encore plus efficace dans ses actions et d'évoluer dans un environnement de travail mieux apprécié.

Le projet associatif comme fil conducteur de toutes nos actions

Au-delà d'énoncer ce qui nous rassemble, le projet associatif décrit ce que l'Association veut faire et les moyens qu'elle se donne pour y parvenir. Il définit nos ambitions et les orientations que nous prenons pour les satisfaire. Il est le fondement et le socle de tous les autres projets que nous entreprendrons en totale cohérence.

Le projet associatif constitue donc un document de référence pour tous les acteurs de l'Association. Il est également destiné à tous nos partenaires, qui y trouveront les valeurs et les fondements de notre action, ainsi que nos principes d'intervention et nos orientations.

Le Conseil d'Administration souhaite que ce projet reflète l'esprit avec lequel chacune et chacun, administrateur, professionnel, bénévole et personne accueillie, s'impliqueront pour le faire vivre au quotidien.

Antoine BREINING
Président



Le mot de la Directrice générale

Notre projet associatif est un document essentiel qui affirme qui nous sommes et ce qui fonde l'engagement de l'Association Foyer Notre Dame.

Un projet associatif n'est jamais qu'un simple exercice formel : c'est la boussole commune qui oriente nos actions, affirme notre identité et notre capacité à proposer un projet de société, à défendre une éthique de l'accompagnement, et à agir avec conviction auprès des personnes que nous soutenons.

La construction de ce projet pensée comme un acte collectif

Durant près de six mois, nous avons mené une démarche largement participative, réunissant professionnels de l'Association, bénévoles et administrateurs autour de nombreux ateliers de travail. Ces espaces d'échange ont permis d'interroger nos pratiques, de faire émerger nos priorités, de partager nos expériences et, parfois, de confronter nos points de vue. Cette richesse du dialogue, cette liberté de parole, cette intelligence collective sont le reflet le plus précieux de notre culture associative.

Donner la parole aux personnes accompagnées

Nous avons également donné toute sa place à la parole des personnes accompagnées.

Leur expérience, leurs attentes et leur regard sur nos pratiques sont au cœur de la pertinence de notre action. Construire un projet avec elles – et non uniquement pour elles – est un principe qui guide notre Association depuis toujours, et qui s'est imposé naturellement dans cette démarche.

Un projet associatif qui nous ressemble

Ce projet associatif est l'œuvre d'une communauté mobilisée, engagée, et profondément convaincue du sens de son action. Nous l'avons prouvé lors de notre séminaire de travail, temps fort de notre démarche, qui a réuni plus de 100 participants.

Ensemble, nous avons posé les fondations d'un projet associatif qui nous ressemble et nous rassemble.

Ensemble, nous continuerons à le faire vivre au service des publics que nous accompagnons et d'une société plus juste et plus inclusive.

Coralie TIJOU
Directrice générale



01

Notre histoire

Créée en 1923, l'Association Foyer Notre Dame a traversé les époques et a su résister avec force et détermination aux grands événements, dont une guerre mondiale. Elle a évolué avec son siècle, mais s'est attachée à préserver les valeurs et les missions historiques initiées par ses fondateurs et qui constituent encore aujourd'hui sa raison d'être : **accueillir et héberger des personnes en difficulté.**

En 1903, deux jeunes prêtres catholiques et un groupe de jeunes femmes rattachées à la Société des Filles de Saint-François de Sales, ordre religieux attaché à l'éducation des enfants sans ressources, créent une société à responsabilité limitée dénommée « Marienstift » ou Foyer Notre Dame. Leurs objectifs sont clairement définis : acquérir un ensemble immobilier situé 3 rue des échasses, en plein cœur historique de Strasbourg, et en faire une pension pour jeunes filles originaires du milieu rural, venues travailler à Strasbourg.

Pour simplifier la gestion courante des activités d'accueil, de restauration et d'hébergement,

et garantir leur pérennité, la société est transformée en Association sans but lucratif. L'Association du Foyer Féminin est née en 1923 et fera face aux nombreuses tribulations de la guerre, de l'occupation et de la reconstruction.

Après-guerre, l'Association ouvre son accueil à des étudiantes ainsi qu'à des jeunes filles pupilles confiées par la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, dans le cadre de la protection de l'enfance.

En 1972, souhaitant s'ouvrir plus largement sur la société civile tout en affirmant son inspiration catholique, l'association délaisse le nom de « Foyer Féminin » et devient « Foyer Notre Dame ». A la veille des années 80, le Foyer Notre Dame s'affirme comme une Association particulièrement dynamique, jeune et vaillante dans son action.

Les conflits ont quitté l'Europe, mais pas le Monde... La guerre du Vietnam, et la recomposition géopolitique qui en a suivi, entraînent un afflux de réfugiés du Sud-Est asiatique en Europe, et tout particulièrement

À travers le temps

1903

Création SARL Marienstift
« Foyer Notre Dame »

1923

La SARL devient une Association
sans but lucratif « Foyer Féminin »

L'Association permet aux personnes étrangères cherchant refuge en France d'être aidées dignement. »

Parole de professionnels

en France dont l'Indochine était une colonie jusqu'en 1954. Les pouvoirs publics sont confrontés pour la première fois à d'importants flux migratoires et s'appuient sur des associations locales déjà expérimentées dans l'accueil de personnes en difficultés ; en 1977, le Foyer Notre Dame obtient l'agrément de « Centre d'Hébergement Provisoire pour

personnes réfugiées ». Cette activité d'accueil de réfugiés et de demandeurs d'asile se développe au fil des années et devient une mission fondamentale de l'Association Foyer Notre Dame.

A partir des années 2000, au regard de l'évolution du contexte

politique mondial, l'Association accentue ses actions à des buts humanitaires, sociaux, charitables et non lucratifs. Avec un souci constant d'amélioration de son fonctionnement interne et de qualité du service

rendu aux personnes qu'elle accompagne, l'Association se développe et élargit ses missions d'accueil et d'hébergement, par un accompagnement individualisé de tous ses publics, avec l'objectif de faciliter leur intégration et leur autonomie au sein de la société. C'est ainsi qu'en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales locales et la Caisse d'Allocation Familiale, l'Association Foyer Notre Dame renforce ses activités et son accompagnement auprès de la jeunesse, axant principalement son intervention autour de l'hébergement et de l'insertion sociale et professionnelle.

Désormais centenaire, l'Association Foyer Notre Dame a acquis une forte légitimité et une solide expérience dans ses activités largement reconnues. **Jour après jour, elle consolide ses champs d'intervention autour de la jeunesse, des demandeurs d'asile et des réfugiés, en liens étroits avec ses partenaires institutionnels, associatifs, privés et publics.**

Par son professionnalisme, son expertise et son engagement, elle fait aujourd'hui référence en matière d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des publics en grande vulnérabilité.

... elle fait aujourd'hui référence en matière d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des publics en grande vulnérabilité.

1972

Le « Foyer Féminin » devient le « Foyer Notre Dame »

2000

Elargissement des activités autour de la jeunesse, des demandeurs d'asile et des personnes réfugiées

2023

Centenaire de l'AFND

Aujourd'hui

02

L'AFND aujourd'hui, en chiffres

L'activité de l'Association Foyer Notre Dame se traduit en quelques chiffres significatifs* :

160



Un effectif annuel moyen de 160 ETP (équivalent temps plein) dont 154 en contrat à durée indéterminée

Le **Centre Rosa Parks** (CRP), locataire de 25 logements d'insertion, accompagne près d'une quarantaine de jeunes majeurs sur l'année. Le Dispositif **Baux Glissants Jeunes** (DBGJ) vise à faciliter l'insertion par le logement : il dispose de 20 places.

Près de 150 personnes accompagnées chaque année au travers du dispositif **Action d'Insertion des Personnes Régularisées** (AIPR)

4941



4 941 personnes en primo demande accueillies à la **Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile** (SPADA) et une gestion de 2 342 dossiers

293



Un **Centre Provisoire d'Hébergement** (CPH) dédié aux bénéficiaires d'une protection internationale et une capacité d'accueil de 293 personnes

20



Un **Centre de Formation** labellisé Qualiopi qui propose une vingtaine de formations à l'année à tous les professionnels du secteur.

220



Une activité d'**intermédiation locative** Réfugiés dite classique (IML) de 200 places complétées de 20 places de logements pour un **Relogement de Réfugiés Réunifiés** (3R)

Le **Programme AGIR 67**, mis en place depuis 2024, propose un accompagnement dit « global et individualisé » vers l'emploi et le logement aux **bénéficiaires de la protection internationale** (BPI). Il accompagne plus de 1250 personnes, par près de 500 mesures.

206



Un dispositif d'**Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile** (HUDA) pouvant accueillir 206 personnes seules ou en famille

500



Un **Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile** (CADA) agréé pour 500 places familles et personnes isolées



Une **Plateforme Info-Réfugiés** **fortement sollicitée** par des professionnels ou des bénévoles qui accompagnent des bénéficiaires d'une protection internationale

18



La Maisonnée, un foyer d'accueil de 18 places pour **Mineurs non Accompagnés garçons** (MNA)

200



4 **Résidences Jeunes** offrant près de 200 places, à la fois pour des jeunes professionnels mais aussi pour des bénéficiaires du dispositif « **Vers l'Insertion et l'Autonomie** » (VIA)



**Semaine
des Réfugié·e·s**
Strasbourg

Une **équipe juridique** et une **équipe Insertion-Animations-FLE** interviennent de manière transversale sur l'ensemble du Pôle Asile Réfugiés, afin d'apporter un accompagnement spécialisé en matière de défense des droits et de favoriser l'intégration sociale et l'autonomie des personnes accueillies.

Un événement annuel « **La Semaine des Réfugiés** » qui fait désormais référence à Strasbourg et au-delà, notamment grâce à la **Marche des Parapluies**, symbole de protection des personnes réfugiées.

Investie par la force de son histoire, l'Association Foyer Notre Dame souhaite encore et toujours continuer à œuvrer pour un « monde meilleur ».

Elle doit pourtant faire face à d'importants défis sociétaux qui pourraient la fragiliser :

- Des flux migratoires qui ne tarissent pas, conséquences de nombreux conflits et maintenant du dérèglement climatique ;
- Des inégalités croissantes, effets directs d'un effondrement des solidarités et des transformations économiques ;
- Une sphère familiale de plus en plus éclatée privant la jeunesse des cadres et repères nécessaires à son épanouissement ;
- Le constat d'une dégradation croissante de la santé physique et mentale des publics vulnérables ;
- L'individualisme et le repli sur soi qui pourraient éloigner de l'Association les salariés, les bénévoles et les adhérents bienfaiteurs ;
- Et l'érosion, qui en découle, des financements des dispositifs en faveur des plus vulnérables

Face à ces défis, l'exercice des missions de l'Association est évidemment plus complexe ; mais cette situation préoccupante a la vertu de renforcer la raison d'être de l'Association.

En se rassemblant, en se mobilisant sur de nouveaux projets, en s'interrogeant sur sa façon de faire et en innovant, l'Association Foyer Notre Dame trouve les moyens de sa résilience et la capacité de s'investir dans le long terme dans l'accompagnement des plus vulnérables.

03

Notre vision



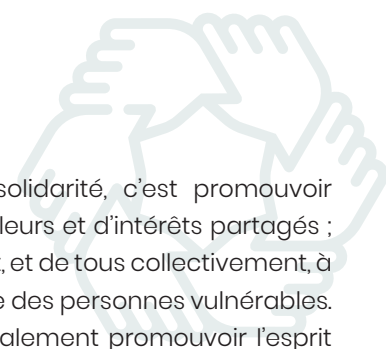
04

Nos valeurs

Les valeurs qui guident l'Association Foyer Notre Dame s'ancrent dans son histoire et se nourrissent des enjeux sociétaux présents et à venir. Les professionnels, bénévoles et adhérents de l'Association se retrouvent et se mobilisent autour de trois valeurs fondamentales.

La solidarité

Pour l'Association Foyer Notre Dame, la solidarité, c'est promouvoir l'entraide au sein d'une communauté de valeurs et d'intérêts partagés ; c'est la capacité de chacun individuellement, et de tous collectivement, à se mobiliser pour la protection et l'assistance des personnes vulnérables. À travers cette valeur, l'Association veut également promouvoir l'esprit d'accueil, d'écoute et de cohésion entre les personnes. Être solidaire est un principe incontournable qui permet à chacun de s'appuyer sur l'autre pour un bien vivre ensemble.



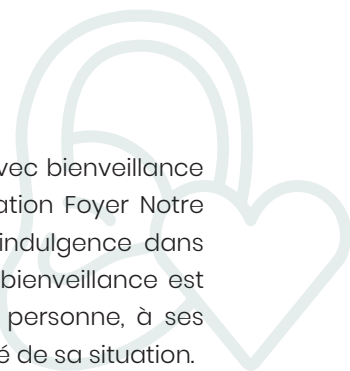
L'humanisme

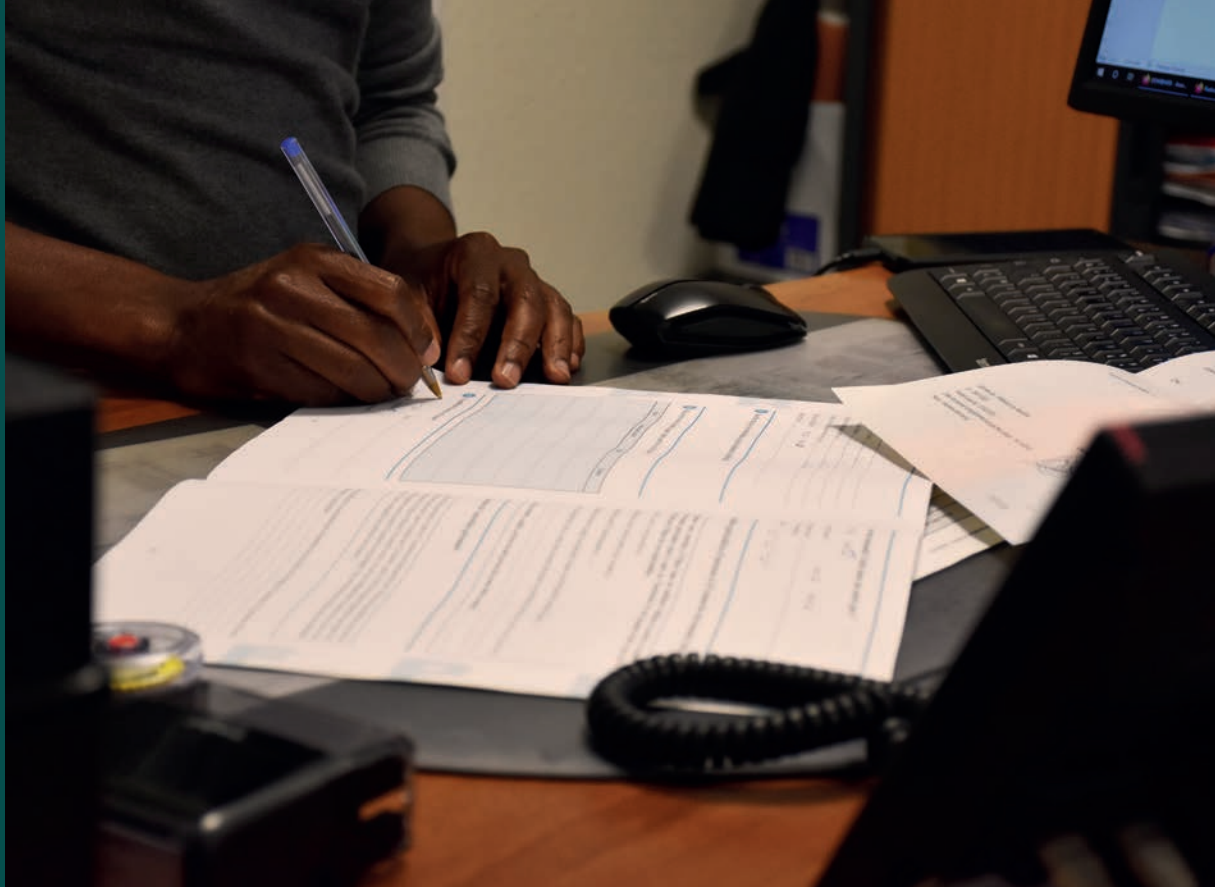
L'Association Foyer Notre Dame met l'homme et les valeurs humaines au centre de ses préoccupations et de ses actions. Elle a la profonde conviction que chaque personne a le droit d'une vie digne et respectée. Atteindre cet objectif est une véritable gageure pour les personnes en grande vulnérabilité et c'est tout l'enjeu de l'Association d'accompagner chaque individu dans son parcours vers une vie sociale épanouie, insérée et autonome.



La bienveillance

Convaincue que tout être a besoin d'être considéré avec bienveillance pour trouver, garder ou recouvrer sa dignité, l'Association Foyer Notre Dame fait preuve d'écoute, de compréhension et d'indulgence dans l'accueil et l'accompagnement de ses publics. Cette bienveillance est l'expression sans concession du respect donné à la personne, à ses différences, à sa culture, à son intimité et à la singularité de sa situation. Accueillir le public vulnérable, l'héberger dans des conditions dignes, l'accompagner le mieux possible en prenant en compte ses différences et ses aspirations, c'est considérer que la bientraitance est un de ses principes d'action fondamental.





À l'origine tournée vers l'accueil de jeunes femmes travailleuses issues du monde rural, l'Association Foyer Notre Dame a évolué en un siècle...

...pour désormais s'adresser plus largement à toutes personnes vulnérables et depuis une cinquantaine d'années, plus spécifiquement aux demandeurs d'asiles, aux réfugiés, aux régularisés, aux mineurs non-accompagnés, aux jeunes majeurs protégés et aux jeunes en recherche d'autonomie et d'insertion.

Quel que soit le public accompagné, l'Association concentre ses activités et ses moyens autour de quatre missions essentielles.

05

Nos missions



L'AFND, une
association
qui innove,
se diversifie,
et qui est
dynamique. »

Parole de professionnels



La Résidence Jeunes Tomi Ungerer,
à Hautepierre

1

Accueillir

Accueillir les personnes qui font appel aux services de l'Association, c'est les écouter sans jugement et préjugé, les orienter, les conseiller et répondre le mieux possible aux besoins spécifiques de chacun.

2

Héberger

Que la situation réponde à un besoin d'urgence ou d'insertion, héberger, c'est d'abord répondre au besoin vital de l'Homme d'avoir un toit. Mais c'est aussi lui redonner une dignité et une considération en lui confiant la responsabilité de son hébergement.

3

Accompagner

Pour l'Association Foyer Notre Dame, héberger n'est pas une fin en soi. Il s'agit, dans le respect des différences et des attentes, d'accompagner chaque personne dans son projet de vie, c'est-à-dire construire avec elle un parcours individualisé vers l'autonomie et la responsabilité, et favoriser son insertion sociale et professionnelle.

4

Défendre

Tout au long de son parcours, l'Association informe la personne accueillie de ses droits et de ses devoirs. Elle l'assiste également dans la mise en œuvre de toutes les procédures permettant d'accéder à ses droits ou d'en faire l'application. Fortement engagée, l'Association peut être amenée à défendre au nom d'une personne accompagnée leurs droits et leurs libertés ainsi qu'à rappeler aux pouvoirs publics les obligations légales qui leur incombent.



Ancrée dans ses valeurs et soucieuse de relever les défis sociaux auxquels elle est confrontée, l'Association Foyer Notre Dame s'appuie sur les grands principes d'action suivants :

Traduire dans l'action notre spécificité associative

En garantissant l'écoute et une démarche participative en interne, en développant notre capacité d'interpellation des pouvoirs publics, en favorisant l'ouverture et notre aptitude à la remise en cause, nous utilisons notre statut associatif pour garantir l'éthique de nos choix et la justesse de nos actions.

06

Nos principes d'action



« Les travailleurs sociaux soutiennent les jeunes dans leurs démarches et leurs difficultés. »

Personnes accompagnées

Garantir la qualité et la continuité de l'accompagnement

Tous les professionnels et bénévoles de l'Association partagent une volonté indéfectible de bien faire et d'aller jusqu'au bout. Cette exigence de qualité et de continuité de parcours des publics accompagnés guide les choix de l'Association et caractérise ses modalités d'intervention.

Faire un accompagnement personnalisé pour le respect de chacun

La vocation de l'Association n'est pas de faire du « volume » par une approche

d'accompagnement standardisé et anonyme. Nous traduisons le respect et la dignité donnés à chaque personne accueillie par une prise en compte individualisée de sa situation et la construction d'une solution d'accompagnement la mieux adaptée possible aux aspirations de chacune.

nos partenaires institutionnels et associatifs. Notre Plateforme Info-Réfugiés et notre Centre de formation à destination de tous les professionnels et bénévoles intervenant auprès de Bénéficiaires d'une Protection Internationale, font référence localement et traduisent notre expertise sur le sujet.

S'inscrire dans une logique de développement durable

Nous sommes engagés dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), et à ce titre amenés à développer des pratiques plus écologiques et plus citoyennes à l'adresse des publics accompagnés et de nos professionnels. Pour cela, nous nous efforçons à :

- Sensibiliser les personnes accompagnées au respect et à la préservation de nos ressources ;
- Améliorer la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail de notre personnel, pour une bientraitance des personnes accueillies ;
- Prendre conscience de l'impact de nos activités sur l'environnement pour les générations futures.

Tous les professionnels et bénévoles de l'Association partagent une volonté indéfectible de bien faire et d'aller jusqu'au bout.

Conforter l'expertise pour faire référence

C'est par une très forte maîtrise des cadres juridiques et réglementaires des publics accueillis ainsi qu'une expertise des droits et obligations de chacun, que nous faisons référence dans notre domaine auprès de



Statuts de l'Association : l'Association Foyer Notre Dame est une Association à but non lucratif de droit local.

Elle est composée de membres actifs (personnes physiques ou morales qui déclarent adhérer aux statuts, et s'acquittent régulièrement de leur cotisation), et de membres bienfaiteurs (personnes physiques ou morales qui apportent un soutien financier plus particulier au développement des actions, sociales ou autres, entreprises par l'Association).

07

Notre organisation

Ressources de l'Association

Les ressources annuelles de l'Association se composent :

- Des cotisations de ses membres, fixées chaque année par le Conseil d'Administration ;
- Des dons et des legs dont l'utilisation est décidée au cours de l'exercice ;
- Des subventions accordées par l'Etat, les collectivités locales et autres financeurs ;
- Du revenu de ses biens propres ;
- Des sommes perçues en contrepartie des prestations fournies par l'Association ;
- Et de toutes autres ressources autorisées par les textes législatifs et règlementaires.

Le Conseil d'Administration

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration composé d'au moins 12 membres, et au plus 18, élus pour trois ans par l'Assemblée Générale ordinaire annuelle.

Le Conseil d'Administration élit, au scrutin secret, parmi ses membres, un président et un vice-président. Il choisit également un Secrétaire et un Trésorier. Ces membres sont élus pour la durée de leur mandat d'administrateur et rééligibles sans limite fixée. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs pour réaliser l'objet et la mission de l'Association. Il a la charge de veiller à l'application des statuts et de coordonner les actions menées. Il administre l'Association conformément aux orientations et aux décisions votées par l'Assemblée Générale.

Le Bureau de l'Association

Un bureau, composé du Président, du vice-Président, du secrétaire, du secrétaire adjoint et du trésorier, est mis en place par le Conseil d'Administration. Le bureau instruit les dossiers qui lui sont délégués par le Conseil d'Administration, et suit l'exécution des délibérations.

Organisation de l'Association

Placée sous la responsabilité d'un Directeur Général nommé par le Président, l'Association est structurée autour d'activités Métier portant les missions de l'Association, et appuyées par des fonctions ressources et supports.

Ressources et Supports

L'exercice des activités Métier (accueil, hébergement et accompagnement) est

aujourd'hui organisé par publics avec un Pôle Asile Réfugiés et un Pôle Jeunesse ; chacun des pôles est structuré en services responsables des différents dispositifs d'accompagnement. Les fonctions Ressources et Supports sont en charge des finances, de la comptabilité, du contrôle de gestion, de la gestion des ressources humaines, des systèmes d'information, des moyens généraux et de la communication. Ces différentes fonctions sont regroupées au sein de services centralisés et basés au siège de l'Association, 21 rue du Dôme à Strasbourg.

Un écosystème de partenaires

L'Association ne saurait fonctionner sans son écosystème de partenaires :

Les partenaires institutionnels et financeurs de l'Association Foyer Notre Dame

- **OFII** : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
- **FAMI** : Fonds Asile Migration et Intégration de la CEE
- **FONJEP** : Fond de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire
- **DDETS** : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
- **CAF** : Caisse d'Allocation Familiale
- **CEA** : Collectivité européenne d'Alsace
- **EMS** : Eurométropole de Strasbourg Région Grand Est

Les partenaires dans l'accompagnement des publics accueillis

- **GUDA** : Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile
- **OFPPA** : Office français de protection des réfugiés et apatrides
- **SIAO** : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
- **Bailleurs sociaux**
- **Bailleurs privés**
- **France Travail**
- **La Mission Locale**
- **SIAE** : Structures d'Insertion par l'Activité Economique
- **CCAS** : Centre communal d'Action Sociale
- **CMS** : Comité médico-social

Par ailleurs, l'Association s'inscrit dans un écosystème partenarial élargi, composé de nombreux acteurs de terrain intervenant dans des champs variés (santé, insertion, culture, sport, emploi...), dont la contribution est essentielle afin d'accompagner au mieux les usagers.



08

Organigramme

Association Foyer Notre Dame

SIÈGE



PÔLE JEUNESSE



PÔLE ASILE RÉFUGIÉS

DIRECTION DU PÔLE ASILE RÉFUGIÉS

DIRECTION ADJOINTE DU PÔLE

Structure de
Premier Accueil des
Demandeurs d'Asile
(SPADA)

Hébergement d'Urgence
des Demandeurs d'Asile
(HUDA)

Centre d'Accueil
des Demandeurs
d'Asile (CADA)

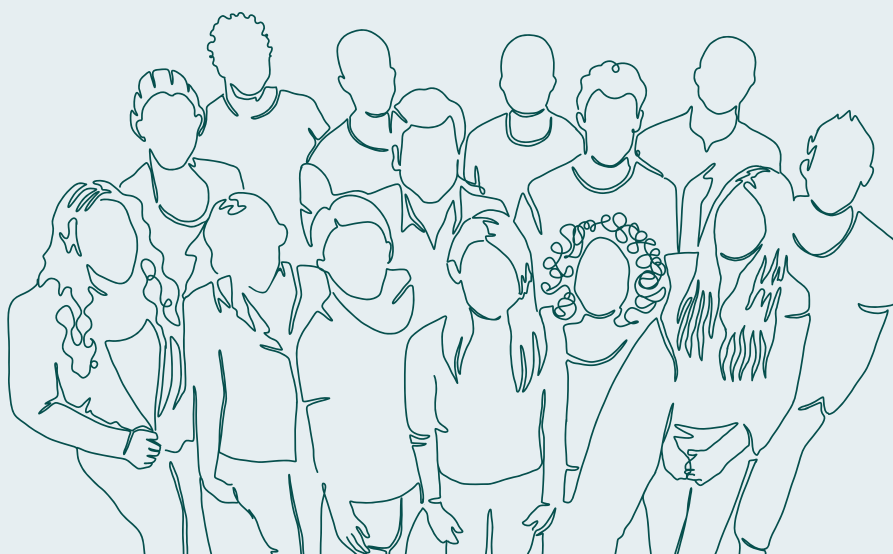
Action d'Insertion
pour les Personnes
Régularisées (AIPR)

Centre d'Insertion
des réfugiés (CIR)
(CPH et dispositif IML)

Accompagnement
Global et Individualisé
des Réfugiés (AGIR)

Accompagnement juridique
Centre de formation
Plateforme Info-Réfugiés

Service Insertion - Animations (SIA)
Français Langue Étrangère (FLE)





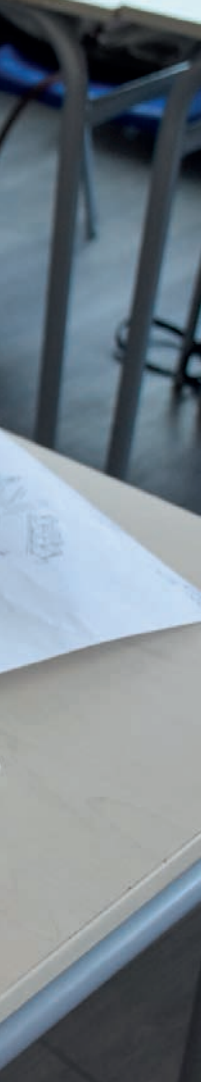
Pour faire face aux évolutions du contexte sociétal, nous nous donnons deux ambitions majeures pour les prochaines années :

1. **Élargir nos horizons**

2. **Accroître nos forces**

09

Notre ambition



« L'Association continue de prendre soin de ses salariés afin de développer le sentiment d'appartenance. Elle favorise l'engagement et la qualité d'accompagnement du public. »

Parole de professionnels

Élargir nos horizons

C'est faire plus, faire mieux ou faire autrement, en s'ouvrant à de nouveaux publics ou en complétant notre accompagnement de services non couverts par l'Association.

Différents axes d'évolution sont envisagés comme :

- Innover en matière de propositions d'hébergement, pour diversifier les publics accueillis et proposer des solutions qui répondent à leurs aspirations (résidences intergénérationnelles, pensions de famille, résidences pour femmes isolées...);
- Améliorer le parc de logements proposés, pour encore mieux respecter les publics accueillis ;
- Renforcer nos expertises pour l'accompagnement de nos publics, pour toujours mieux accompagner les personnes vulnérables et défendre leurs droits ;
- Compléter notre offre d'accompagnement de nos publics Jeunes (mineurs et jeunes majeurs), afin d'éviter les ruptures de parcours et maximiser les réussites d'insertion sociale et professionnelle ;
- Proposer un accompagnement en matière de santé physique et mentale, et faire face ainsi à la difficulté d'accès, pour les personnes vulnérables, aux soins.

Accroître nos forces

C'est à la fois sécuriser le développement de l'Association et être plus efficace dans

nos actions, au bénéfice de tous les acteurs concernés, salariés, administrateurs, adhérents, bénévoles et personnes accueillies.

Pour répondre à cette ambition, différentes orientations sont prises et des plans d'actions mis en œuvre :

- Renforcer la coopération entre les services, afin de gagner en efficacité et développer notre collectif ;
- Rapprocher administrateurs et salariés, pour assembler nos énergies et aller tous dans le même sens ;
- Construire un écosystème de partenaires, parce que nous avons besoin des autres pour mieux servir nos publics accueillis ;
- Développer le bénévolat, et renforcer ainsi nos moyens et nos compétences ;
- Diversifier les sources de financement, afin d'améliorer notre pérennité.

Ces ambitions et les orientations associées sont déclinées dans des plans d'actions que la direction générale de l'Association s'attache à mettre en œuvre. Dans une approche projet, mobilisant professionnels et administrateurs, la transformation de ces ambitions est, en réalité, un formidable levier d'épanouissement individuel et collectif, pour le plus grand bénéfice des personnes accueillies.



21 rue du Dôme, 67000 Strasbourg
03 88 22 70 90